



SECTION
DE LA
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

01 septembre 2020

Prime COVID Une erreur d'appréciation !!!

La Direction Générale a communiqué, jeudi 30 juillet aux organisations syndicales nationales, des éléments sur le versement de la prime COVID.

18500 agents ont perçu 330€ et 6500 un montant de 1000€ avec la paye de juillet : présentiel (65%), télétravail (25%) ou ayant alterné ces deux modes de travail (10%).

National : proportionnalité par catégorie			
C	B	A	A+
20,75 %	27,15 %	25 %	31,4 %

UNE ERREUR D'APPRECIATION !!!

Pour la Marne, la Direction est restée très évasive en limitant fortement les chiffres malgré la demande de **FO-DGFIP** :

- ▶ les catégorie A et A+ fusionnés !!!
- ▶ pas de répartition par montant !!!
- ▶ Agents éligibles : 26 % en Direction et 74 % dans les services.

A l'évidence, certains agents sont restés « sur le carreau » alors que leur travail méritait d'être récompensé. Chacun peut en faire l'expérience à titre personnel ou au sein de son service : **une erreur d'appréciation, peut-on entendre !!!** Chaque agent en tirera ses propres conclusions.

Le plus dommageable dans cette histoire est que le taux d'agents éligibles stagne à 21,2 % alors même que la Direction avait la possibilité d'en récompenser 30 %.

Marne : proportionnalité par catégorie		
C	B	A / A+
16,3 %	23,8 %	25,3 %



L'enfer, c'est bien connu, est pavé de bonnes intentions. Mais, ayant connu récemment les écueils de la prime PAS (en 2019), nous aurions pu espérer qu'une prime à enveloppe fermée ne soit pas de nouveau et si vite mise en œuvre.

Un tel dispositif fera toujours davantage de mécontents que de satisfaits et ne pourra jamais permettre de récompenser tous les collègues méritants.

Ce dont les agents de la DGFIP ont besoin, ce n'est pas d'une prime qui divise, mais d'une revalorisation de l'ensemble des carrières, d'un plan massif de recrutement, d'une véritable reconnaissance, de l'augmentation du point d'indice...

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgifip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgifip-sd.fr/051/>